

DÉVELOPPER DE LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE SOLIDAIRE

A l'échelle d'une commune, agglomération ou territoire

La Cohabitation intergénérationnelle Solidaire : un dispositif solidaire

La cohabitation intergénérationnelle solidaire est **un dispositif d'habitat partagé**. Le principe est simple : **mettre en contact une personne de 60 ans et plus avec un adulte de moins 30 ans, pour cohabiter et s'entraider**. C'est une solution avantageuse :

- ❖ **Pour les seniors**, qui ont quelqu'un avec qui partager et discuter, et accès à un petit complément de revenu ou de menus services rendus par le jeune ;
- ❖ **Pour les jeunes**, qui peuvent être logés à moindre coût et bénéficier d'un lien enrichissant ;
- ❖ **Pour les familles des seniors**, qui sont rassurés par la présence au domicile de leur parent d'un(e) jeune, notamment la nuit.

Depuis 2018, le dispositif est défini par la Loi Elan : la relation entre le sénior et son cadet est **solidement encadrée juridiquement par le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire**. Une charte s'impose aux structures accompagnant la mise en place de la cohabitation.

Le Réseau Cohabilis et ses membres

Le Réseau Cohabilis regroupe à ce jour **38 structures dans plus de 50 départements**, qui mettent en œuvre, sur le terrain, de la cohabitation intergénérationnelle solidaire. Depuis 18 ans, il est **le 1er réseau national expert de l'habitat intergénérationnel**, et a contribué à en faire un sujet de société.

Les structures membres du Réseau Cohabilis guident et accompagnent le binôme dans sa création, grâce à de nombreux temps d'échanges essentiels à la réussite du projet de cohabitation. Elles accompagnent **1700 contrats par an sur plus de 15 000 communes**.

En tant que tête de réseau, nous portons **3 actions principales** :

- **La promotion** des solutions d'habitat partagé auprès des pouvoirs publics et du grand public ;
- **L'animation** du réseau de structures sur le terrain agissant en faveur de l'habitat partagé ;
- **Le développement** de projets en faveur du lien social et de l'entraide par le logement.



DÉONTOLOGIE DES STRUCTURES COHABILIS

Pour les membres du réseau Cohabilis, la création et l'entretien des liens intergénérationnels solidaires est un facteur essentiel – voire nécessaire – d'ouverture sur la cité, d'élargissement de la vie citoyenne, d'équilibre entre les âges et de cohésion sociale.

Le dispositif de la cohabitation intergénérationnelle est **encadré par un contrat**, et le binôme est accompagné tout au long de chaque étape par une **association spécialisée**. La structure accompagne les personnes dans la définition de leurs attentes, les met en relation et veille au bon déroulement de la cohabitation.



Les adhérents de Cohabilis s'appuient tous sur **un référentiel de règles et de bonnes pratiques** :

- ✓ Chaque personne est **rencontrée**
- ✓ Les binômes jeunes-seniors sont constitués **selon les profils et les attentes**
- ✓ La bonne compréhension et **l'acceptation du caractère solidaire** du projet sont vérifiées
- ✓ Des **contreparties financières modestes** sont plafonnées
- ✓ La structure intervenante est **ancrée sur le territoire et se coordonne avec les acteurs sociaux et médicosociaux**
- ✓ La structure **vérifie que les locaux sont décents et confortables**
- ✓ La structure coordonnant le dispositif est **à but non lucratif, laïc et solidaire**
- ✓ Elle **met en place le contrat et s'assure du respect du cadre légal et réglementaire**
- ✓ Elle met en place **un suivi régulier du binôme** tout au long de la cohabitation

NOTRE ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT

Nous nous engageons aujourd'hui dans **une démarche de développement national du Réseau Cohabilis**. Notre objectif : essayer le dispositif de la cohabitation intergénérationnelle solidaire partout où nous le pourrons sur le territoire.

Un accompagnement sur-mesure



Confirmer et qualifier **le potentiel de développement** sur votre territoire



Appuyer la mise en place **de partenariats institutionnels locaux**



Aider à la **création du modèle économique** et à la **recherche de financements locaux**



Le cas échéant, accompagner **la prise en main et la personnalisation du CRM**



Appuyer la définition d'**une stratégie de communication** et la mise en place de campagnes de communication locales visant les jeunes et les seniors. Transmettre des contenus adaptés aux segments



Identifier des compétences nécessaires, aider au **recrutement** et **former à l'accompagnement** de la cohabitation intergénérationnelle solidaire

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

